



Mairie
Tél : 03 88 70 57 19
@/ : mairie.saesso@orange.fr

AVIS A LA POPULATION

Avril –mai 2011

Commande de fleurs

La commande groupée de fleurs est reconduite cette année.
La feuille de commande ci-jointe est à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie pour être remise à l'horticulteur Fabien Blind de Maennolsheim, **avant le 1^{er} mai**.
-Pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer, nous assurons comme à l'accoutumée la livraison ; dans ce cas, veuillez le préciser sur la feuille de commande et en y joignant le règlement par chèque.
-A la demande de l'horticulteur et afin de faire face à une demande de plus en plus exigeante et variée, les fleurs peuvent être retirées directement chez l'horticulteur dès le 3 mai. Dans ce cas, il est conseillé de présenter sa feuille de commande.
Pour toute question pratique, vous pouvez contacter Gérard Hindennach au 03 88 70 54 38.
Nos félicitations à Antoine Dietrich qui a obtenu l'année dernière le prix du jury de l'arrondissement de Strasbourg Campagne.

Avancement des chantiers en cours et à venir.

La salle polyvalente

La salle polyvalente prend ses nouvelles formes ; si la réception des travaux est programmée pour le 29 juin prochain, il reste encore des opérations très importantes à réaliser.
-aménagement extérieur (pose de pavés-peinture) et couverture de l'auvent sud destiné à abriter les enfants du groupe scolaire.
- pose du plafond dans la petite salle, des portes et des luminaires
-installation du système de ventilation
-pose des armoires dans la cuisine
-pose du revêtement de sol
-travaux de peinture et de finition et autres
A ce jour, les travaux au club house sont pratiquement terminés ; le dernier coup de peinture dans les vestiaires et les douches reste à réaliser par l'entreprise Boehm. L'auvent côté stade est en place. La cuisine, la porte d'accès ainsi qu'un nouveau meuble frigo sont installés ce qui fait que le club house peut désormais être fonctionnel comme auparavant malgré quelques désagréments persistants imputables aux travaux.

Le Lotissement « Im Weingarten »

Les 16 lots (de 4.5 à 9.5 ares) proposés à la vente ont tous trouvé preneur. Les permis de construire sont délivrés au compte goutte depuis 2010. Les premières maisons individuelles sont en cours de construction. Celles-ci doivent impérativement respecter le règlement du lotissement et s'équiper notamment d'un réseau séparatif des eaux, à savoir d'une cuve d'une capacité de 7m³ qui doit permettre de réguler l'écoulement des eaux claires dans le réseau, surtout en cas de fortes pluies. Le lotissement n'est pas propriété de la commune. Il trouve son origine dans la volonté du conseil municipal de l'intégrer dans la zone de constructibilité de la carte communale et de la vente simultanée de trois parcelles d'une surface totale d'environ 110 ares ayant appartenu à Mr Mme Gérard Goetz, à Mme Elisabeth Walter et à Mme Pascale Bock.

Travaux de rénovation du lavoir de la rue haute.

La vanne de ce lavoir est fermée en raison d'un problème d'écoulement des eaux claires dans le réseau d'assainissement. Dans un souci environnemental, ces eaux devront désormais s'écouler dans le réseau des eaux claires. Dans ce but, le Sivom du Rohrbach entreprendra les travaux nécessaires dès la réception des offres des entreprises, à savoir dans le mois à venir.

Les travaux de la centralité :

Dans un premier temps l'entreprise Eurovia, titulaire de l'ensemble du marché des travaux (eau et voirie) procédera à la réfection complète du réseau d'eau potable et de nouveaux branchements seront proposés à l'un ou l'autre foyer par le SDEA.

Cette première partie est prévue en semaine 17 ou 18 et durera 4 semaines.

Après cette opération, le chantier des travaux de voirie à proprement parler débutera avec en prélude de ce chantier la sécurisation du secteur et la régulation des transports et véhicules passants.

Les deux arrêts de bus (réseau 67 et transport au collège de HOCHFELDEN et lycées de SAVERNE seront déplacés) pendant toute la durée du chantier (du 26 avril aux grandes vacances) pour tous les usagers des lignes régulières.

Ces arrêts de bus se feront en principe devant le bâtiment du crédit mutuel.

Dans la mesure du possible, et sauf avis contraire, le transport des élèves des écoles primaires se fera toujours et uniquement sur le haut de la place de l'ancienne école.

Finances de la commune en 2010

Section de fonctionnement :

Dépenses	Recettes	Excédent
235 197.40€	530 930.67€	295 733.27€

Section d'investissement:

Dépenses	Recettes	Déficit
266 192.8€	264 853.55€	1339.25€

Excédent de clôture : 294 394.02 €

Budget primitif 2011:

- Section de fonctionnement en dépenses et en recettes : 572 433 €
- Section d'investissement en dépenses et en recettes : 1 269 280 €

Fixation des taux des contributions directes pour 2011 :

Come les années précédentes, le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter les taux d'imposition des trois taxes locales, à savoir,

Taxe d'habitation : 11.04%

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 11.76%

Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 43%

Les bases des valeurs locatives seront revalorisées de 2%. Cette augmentation est fixée et imposée par les services des finances de l'état.

Contribution forfaitaire des entreprises (anciennement taxe professionnelle): fixée et prélevée par la communauté de communes de la région de Saverne et reversée en partie à la commune.

Je suis à votre disposition tous les lundis soirs lors de ma permanence de 18h à 20h ou sur rendez vous.

Bien cordialement et heureuses fêtes de Pâques.

Votre Maire